



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ecole de l'Administration publique :

« Les Gouvernements de la FWB et de la Région wallonne désignent une directrice pour une école qui n'existe pas ! »

Vendredi 18 novembre 2011

Françoise BERTIEAUX et Willy BORSUS, respectivement Chefs de Groupe à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à la Région wallonne, ont appris avec stupeur la décision des Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et de la Région wallonne de nommer une directrice pour une école qui n'existe pas encore...

En effet, Mme Kuntziger a été désignée directrice de la future école de l'Administration publique commune à la FWB et la Région wallonne. Son contrat entre en vigueur le 1^{er} décembre prochain.

« Bien entendu, nous réclamions depuis longtemps que ce type d'école voie le jour, comme l'ERAP en Région bruxelloise, et nous en avons souligné la nécessité plus d'une fois à la majorité PS-cdH-Ecolo, mais nous sommes plutôt étonnés de la démarche et de la manière dont ces Gouvernements mettent la charrue avant les bœufs sans vergogne ! Il y a ainsi eu désignation, avec entrée en fonction pour le 1^{er} décembre, d'une directrice pour une institution qui n'a, à ce jour, aucun fondement juridique et donc aucune existence possible, puisqu'il faut que nos deux Parlements approuvent un accord de coopération pour ce faire et, pour l'instant, nous n'en avons pas encore lu la première ligne», soulignent **Françoise BERTIEAUX et Willy BORSUS.**

Par ailleurs, le MR apprend par voie de presse que l'une des fonctions de cette directrice sera de proposer un dispositif organisationnel pour ladite école et ce, en concertation avec un comité scientifique et un conseil d'administration... qui n'existent pas encore non plus ! Cela n'a aucun sens. De plus, le lieu de localisation de cette école n'a pas encore été désigné et, au vu des dissensions habituelles au sein de l'Olivier pour ce type de décision (cf. centre sportif de haut niveau), le MR craint le pire...

« Nous souhaitons que cette école puisse fonctionner le plus rapidement possible, mais en respectant les règles ! Si on procède dans le désordre, cela risque bien plus de ralentir son installation et que, finalement, sa toute nouvelle directrice reste longtemps sans fonction réelle. Avec les décrets Inscriptions, les majorités Olivier nous avaient imposé des élèves sans école... voici à présent une directrice sans école, mais pour combien de temps ? », demandent **Françoise BERTIEAUX et Willy BORSUS.**



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Tél. : 02/28.28.677 - GSM : 0477/506.567 - Courriel : j.moyart@mr-pcf.be